

Coopération Gabon- Groupe de la Banque mondiale

80 milliards de francs pour développer les zones rurales

R.H.A

Libreville/ Gabon

LE gouvernement, par l'entremise du ministre du Développement durable, de l'Économie, de la Promotion des investissements et de la Prospective, Régis Immongault, a signé, hier, avec la Banque mondiale, représentée par son Représentant-résident, Sylvie Dossou, deux accords de prêt d'un montant global de 80 milliards de francs financés par la Banque mondiale (50

milliards) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) à hauteur de 30 milliards.

Le premier projet financé par la Banque mondiale vise à améliorer, dans les 9 provinces du pays, l'accès aux infrastructures et services urbains dans les quartiers sous-intégrés sélectionnés. Ce projet, d'une durée de 5 ans, s'inscrit dans le prolongement des priorités nationales du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) et de la Stratégie de développement humain, notamment en luttant contre la pauvreté



Photo : R.H.A

Les deux signataires de l'accord de prêts pour le financement des deux projets se congratulent.

urbaine par l'amélioration de la fourniture des services de base et

l'encouragement de la croissance du secteur BTP, en investissant dans la réalisation des voiries, des petits équipements de proximité et en favorisant l'accès aux services de base tels que l'eau et l'électricité.

Le second financement a pour objectif d'élargir l'accès aux services de l'eau et de l'électricité en milieu rural, et à mettre en place des mécanismes assurant la pérennisation des services fournis. Les villages situés à l'extérieur du périmètre concédé à la Société d'énergie et d'eau du Gabon

(SEEG) étant trop éloignés des zones urbaines et péri-urbaines pour pouvoir envisager, dans un avenir prévisible, un raccordement aux réseaux existants de services publics.

Pour le Groupe de la Banque mondiale, l'électricité contribuera à briser l'isolement du monde rural dont les communications physiques avec les grandes villes sont difficiles. De son côté, la fourniture d'eau de qualité concourra à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

Rencontre thématique du Cluster de fabrication de meubles et agencements

Valoriser d'abord les opérateurs locaux

MZM

Libreville/Gabon

Les pionniers du cluster fabrication de meubles se sont donnés rendez-vous, mercredi dernier, dans la Zone économique spéciale de Nkok. Objectif, permettre au Gabon de pénétrer le marché mondial du meuble.

LA Zone économique spéciale de Nkok a abrité, le 13 janvier dernier, le premier cluster de l'ameublement en Afrique centrale. Cet atelier qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Gabon à développer

une filière bois "à valeur ajoutée et diversifiée", vise à augmenter la production locale de mobilier, normaliser et professionnaliser la fabrication des meubles, mais aussi à attirer les investissements gabonais et étrangers dans le secteur. Cette rencontre s'est articulée autour de trois principaux axes, s'imprégner de l'évolution de la Zes de Nkok et des entreprises impliquées dans la transformation du bois déjà opérationnelles, faire le constat sur l'état d'avancement du cluster et son nouveau plan d'adressage et présenter les designers, auteurs de la première collection de meubles du Gabon. Accompagnés de leur chef d'atelier, les six opérateurs locaux dont trois Gabonais, ont pu apprécier les



Photo : Innocent MBADOUINA

Vue d'une splendide porte, produit fini à base de bois gabonais.

progrès réalisés au profit de leur activité. En effet, le Cluster est un site industriel au centre de la Zes de Nkok, aménagé sur près de 37 000 m², afin d'héberger plus d'une centaine de fabricants de meubles,

locaux et étrangers. L'espace a été conçu de telle sorte que chaque fabricant de meubles dispose de son propre atelier de 500 m² environ, et puisse y développer sa production.

Tout a été pensé pour qu'il ait accès à des installations communes. A savoir, séchoirs à bois, salle des machines équipées de matériel performant, plate-forme logistique, hall d'exposition... Services et accompagnement professionnels sont également prévus pour développer qualité et quantités de production.

Gros pourvoyeur d'emplois, ce pôle économique a pour vocation de fabriquer des meubles, produits finis à haute valeur ajoutée, et permettre l'amélioration du rende-

ment du bois. L'ambition, à terme, est de proposer sur le marché local une offre pertinente de meubles, véritable alternative aux importations de mobilier.

Gabon special economic zone SA, acteur économique de premier plan dans le paysage industriel national, développe, depuis 2010, à la ZES de Nkok, un parc industriel multisectoriel intégré. Pilier important de la coopération entre Olam et la République gabonaise, la ZES de Nkok a pour objectif d'offrir au pays un instrument économique de choix, qui renforce la compétitivité et la solidité des affaires et favorise la production et l'exploitation durable des ressources naturelles, pour le marché local et l'exportation.

JMC

le nouveau pickup **JMC VIGUS**
VOTRE PARTENAIRE TOUT TERRAIN

à partir de **17 500 000** FCFA TTC au lieu de **19 900 000** FCFA TTC

SODIM TP est représenté à Port-Gentil par GESPARC.

sodim tp BP 506 - LIBREVILLE - T : (241) 01 79 26 45 - 06 63 83 73 - 07 14 01 59
 email : sodim.tp@groupe-sogafric.com - www.sodimtp.com

Nous construisons l'avenir **SOGAFRIC**